



## UNE ÉTUDE DE SOL REGAR

# Comment savoir si votre terrain est bien accessible ?

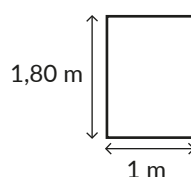
▶ Avant l'intervention de notre opérateur, nous vous demandons de compléter votre **fiche de renseignements** pour vérifier l'accessibilité et l'état de votre terrain.

▶ **Remplissez cette fiche attentivement** : si notre équipe se déplace sans pouvoir intervenir, nous vous facturons un déplacement.

## »» Pouvons-nous amener notre minipelle sur le terrain en vente ?



Notre opérateur utilise une **minipelle**. Elle doit avancer jusqu'au terrain sans rencontrer d'obstacle.



zone dégagée :  
hauteur : 1,80 m  
largeur : 1 m

Votre terrain est clos par une barrière ou un portail ?  
Il doit être ouvert le jour de l'intervention.



## LES OBSTACLES



Un passage trop étroit,  
ça ne passe pas



De la végétation  
ça ne passe pas



Une butte de terre  
ça ne passe pas



## Le sondage peut-il être réalisé dans de bonnes conditions ?

A l'emplacement du sondage, la minipelle doit déployer son bras sur 2m de long. Pensez à vérifier que rien ne gêne son déploiement (arbre ou autre).

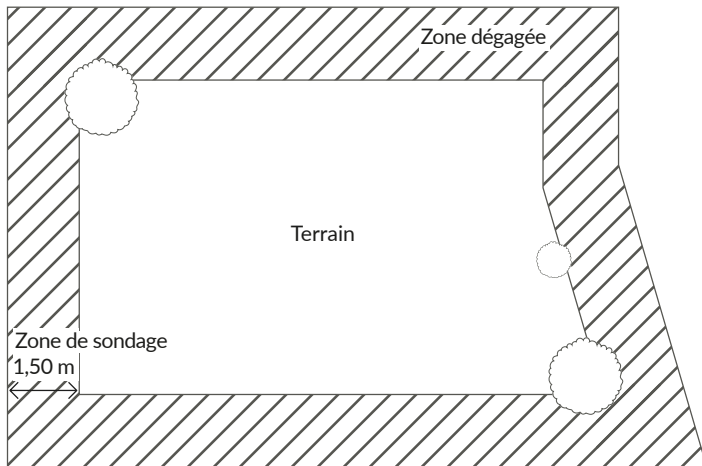
L'ensemble du terrain à vendre doit être dégagé :

- ▶ sans revêtement
- ▶ sans ornière
- ▶ sans herbes hautes ou broussailles
- ▶ sans arbre ou arbuste
- ▶ sans eau stagnante, mare ou étang, ni cours d'eau

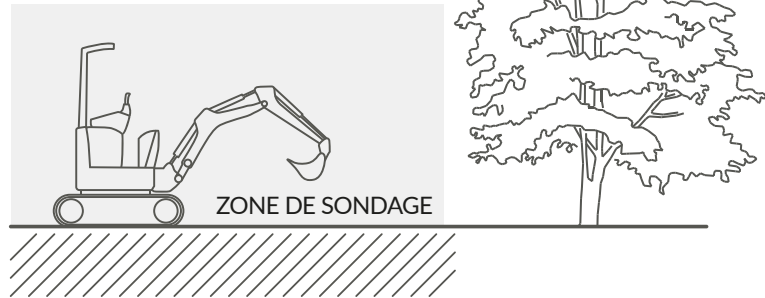
⚠ En cas de réseaux enterrés sur le terrain, nous contacter. ⚠



Terrain :



Largeur : 1,50 m  
Hauteur : 2 m  
longeur : 4,50 m



Conditions non respectées



Terrain OK



## Vous avez un doute ? Une des conditions n'est pas respectée ?

Un échange téléphonique et des photos seront nécessaires pour valider la faisabilité de notre intervention.

gph-regar.fr

02 72 88 31 46

contact@gph-regar.fr

Nos zones d'intervention  
44, 49, 85, 79, 86, 17, 16,  
40, 64, 65, 32, 33, 24, 47

